

REGLEMENT INTERIEUR To Be TOP

Article 1. La direction se réserve le droit d'entrée des participants aux différentes activités proposées.

Article 2. Toute personne fréquentant les activités proposées à quelque titre que ce soit est priée de s'astreindre à un **langage correct** et à une **tenue décente**.

Si un comportement nuit au bon fonctionnement des activités, ou ne respecte pas le règlement ou recommandations faites par toute personne de l'entreprise To Be Top, le client pourrait être expulsée et l'accès lui serait alors interdit (temporairement ou définitivement).

Article 3. Les cours sont accessibles une fois les modalités en règle. (inscription, certificat médical et acceptation de ce présent règlement). Le client s'engage à informer l'instructeur de tout état de santé modifié (blessure, douleur, grossesse...)

Les cours adultes sont accessibles à partir de 14 ans sous la responsabilité d'un adulte.

Les mineurs sont accompagnés et récupérés par un adulte. Les enfants ne pourront quitter l'établissement seuls, sauf autorisation écrite. Merci de respecter les horaires.

Article 4. Tenue confortable. En salle, des chaussures spécifiques sont demandées. Pour des raisons d'hygiène, munissez-vous d'une serviette ou d'un paréo à poser sur le tapis. Le client s'engage à ne pas détériorer les installations et le matériel mis à sa disposition. Merci de vous présenter 5 minutes à l'avance.

Article 5. Pas de téléphones portables durant les cours. Interdiction de manger et de boire des boissons sucrées sur les salles de cours, seules les bouteilles d'eau sont autorisées et même vivement conseillées.

Article 6. La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

Le client déclare dégager toutes responsabilités de l'entreprise To Be Top ou des collaborateurs en cas d'accident de quelque nature que ce soit, ou de dommages sans exceptions aucunes, ni réserves liés à l'entraînement et à la pratique d'activités physiques, sportives et d'expression.

Le client certifie être assuré au titre de sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers ou des dommages corporels et incorporels qu'il pourrait causer au cours de la pratique.

Article 7. **Les séances sont sur réservation accessible à 30 jours, via le site www.tobetop.fr** (cours et inscription). Le délai d'inscription, d'annulation ou le report d'une séance peut se faire uniquement via le site internet 12H maximum avant la séance (Les annulations par SMS ne seront pas prises en comptes)

Une séance est maintenue à condition que le nombre de personnes inscrites minimum soit atteint. En cas de nécessité, les programmes peuvent être modifiés sans préavis par To Be Top.

Article 8. Le client autorise Anne-Laure Renier à utiliser son image (vidéo, photo réalisées pendant les activités) pour la promotion de son activité. Pour le respect de chacun, en cas de refus, merci d'établir une demande écrite.